

ATTESTATION DE SHON

Conformément règlement du lotissement La Cathelinais sis à La Cathelinais à Pontchateau (44160), ayant fait l'objet d'une demande de permis d'aménager le 7 décembre 2009,

je, soussigné Monsieur Pajot Philippe, agissant en qualité de gérant de la société BATIPROMO, atteste que la SHON des huit lots du lotissement ci-dessus désigné s'établit comme suit :

TABLEAU DE REPARTITION DE LA SURFACE HORS OEUVRE NETTE (S.H.O.N.)

SHON AUTORISEE = Surface du lotissement x C.O.S = SHON soit $8432^2 \times 0.30 = 2529\text{m}^2$

La Surface Hors OEuvre Nette du lotissement est de 2526 m².

N° du lot	Superficie (m ²)	S.H.O.N (m ²)
1	887	278
2	1052	329
3	1028	322
4	1412	442
5	893	280
6	1031	323
7	942	295
8	821	257

Les constructions devront respecter une emprise au sol maximale de 0,40.

Les surfaces indiquées sont approximatives et ne seront définies qu'après bornage des lots. Elles sont fournies à titre indicatif.

Selon l'extrait du règlement du lotissement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Plessé, le 8 décembre 2009

Pour la SARL BATIPROMO
BATIPROMO
Monsieur Philippe Pajot
La Grande Noë
44630 PLESSÉ
RCS 483 616 470

